

Le Trait d'Union



SOMMAIRE

ÉDITORIAL DU MAIRE

LES TRAVAUX

L'EAU DANS NOTRE COMMUNE

NATURA 2000

CLASSE DE NEIGE

CONCERTS ET SPECTACLES

LES ASSOCIATIONS

CRAPAUDUC

L'AGENDA

ASNIERES SUR OISE
BAILLON • ROYAUMONT
WWW.VILLE-ASNIERES-SUR-OISE.FR

Asnières sur Oise



Editorial



Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Le petit commerce est indiscutablement le moteur social et économique de la vie et l'avenir de nos villages. Bon nombre de petits villages de France ont hélas perdu leurs commerces et sont devenus où deviendront des villages dortoirs. C'est ce que nous avons refusé et combattu pour Asnières. Depuis notre arrivée en 1995, nous nous sommes toujours opposés au changement de destination ou de transformation de locaux commerciaux en habitation (charcuterie Flamand, épicerie la Ruche, commerce de Baillon) devant même exercer le droit de préemption urbain pour maîtriser l'évolution et l'avenir de nos commerces (épicerie La Ruche). La situation actuelle m'autorise à penser que cette politique soutenue par les commerçants (pharmacie, coiffure, boulangerie, bar-tabac presse), de l'arrivée d'investisseur SCI La Ruche pour l'épicerie La Ruche qui a été transformée en restaurant italien, la rénovation du restaurant l'Atre de Royaumont devenu l'Excellence, n'était pas vaine. Quelle satisfaction pour la population et ses élus de voir les commerces de notre village maintenir et développer le tissu social. Rien n'est jamais gagné, alors soutenons ensemble l'avenir de nos commerces.

Claude Krieguer, votre Maire



TRAVAUX IDENTIFIÉS ET QUI DEVRONT ÊTRE ENGAGÉS EN 2006

Poursuite des travaux dans la grande rue :

- reprise des jointoiments de pavés devant les portes pour une meilleure circulation des piétons,
- les jardinières sont toutes installées et attendent leur fleurissement (début avril),



- suite aux dégradations : renforcement et réfection du mur de ceinturement du calvaire (en avril),
- le Christ sera restauré et remis en place à la fin de l'année,
- pose de barrières et marquage d'emplacement de stationnement au sol sur le parking à côté du calvaire pour permettre une meilleure circulation des piétons et des poussettes,
- mise en place des abribus première quinzaine d'avril,
- l'enfouissement des réseaux de la rue Delchet à la rue de Gouvieux est à l'étude.

Les Ajeux :

- les travaux des trottoirs devraient commencer en juin et la voirie à la suite,
- des places de stationnement vont être aménagées rue du cimetière en même temps que les trottoirs.

Rue du Four :

- enfouissement des réseaux et réfection de la voirie : début des travaux en juillet.

Eglise d'Asnières :

- demande de subvention en cours pour les travaux d'assainissement des fondations et du mur de l'église.

Chapelle de Baillon :

- demande de subventions en cours pour mise aux normes de l'installation électrique et pour l'installation du chauffage.

SP

SÉCURISATION DU VIRAGE DU BOIS BONNET

Malgré la mise en place du traçage au sol de bandes blanches pour favoriser le ralentissement des véhicules, il était nécessaire de sécuriser ce virage situé dans le Bois Bonnet ; c'est chose faite, la Sarl SATEL a procédé au nettoyage du talus et a posé 20 mètres de glissière de sécurité.

PM



LAVOIR DE BAILLON

La troisième et dernière tranche des travaux du lavoir de Baillon a été réalisée en février.

L'entreprise MPR a effectué les travaux, subventionnés par la Fondation du Patrimoine pour 3 050 € et le Département pour 3 050 €.

Après les fondations et les murs extérieurs, la restauration des murs intérieurs est une vraie réussite.

Nous vous invitons à venir visiter cette œuvre du petit patrimoine asniérois.

PM



Travaux
T

ASNIÈRES RUE DE
BAILLON - BOURSON

INSTALLATION AIRE DE JEUX

Eh oui, ils sont enfin installés les nouveaux jeux dans la cour maternelle de l'école Blanche de Castille. Après avoir été maintes fois remis à l'ordre du jour, nous avons pu obtenir une subvention du Conseil Général pour ces travaux qui s'élèvent à 10.171,98 €, partiellement financés par le Département (subvention globale de 8.000 € comprenant également le changement des fenêtres de la Primaire et le vide sanitaires de la Maternelle de l'école Blanche de Castille).

PM



RESTAURATION DU CHRIST

Depuis la fin de la première tranche des travaux de la Grande Rue et la mise en place du nouveau rond point, le Christ a disparu de son socle. Que chacun se rassure, ce dernier est en cours de restauration chez les Ets Bourson. Cette restauration est prise en charge par la Fondation du Petit Patrimoine à hauteur de 80% pour un montant de 8.300 €.

PM



SIVOM - TRAVAUX DE RÉFECTION DU REVÊTEMENT DES COURTS COUVERTS SUITE À DES DÉSORDRES

Quelques années après leur livraison (1992), des gonflements du revêtement se sont formés en de multiples endroits. Une première réparation a été faite en 1994 mais le bullage est réapparu.

Une mise en œuvre de la garantie dommages aux ouvrages, suivie d'une expertise judiciaire a conclu à l'incompatibilité de deux matériaux mis en œuvre pour la construction de ces courts et causant une réaction chimique. Le jugement rendu en première instance a conclu à la mise en cause solidaire des entreprises et du bureau de contrôle. Hélas les entreprises ont aujourd'hui disparu et ne peuvent être recherchées pour l'exécution du jugement et seul, pour le moment, le SIVOM a pu recouvrer sur le bureau d'étude la somme correspondant à 20% des frais de remise en état correspondant à sa quote-part de responsabilité. Le SIVOM de Viarmes-Asnières poursuivra le recouvrement des sommes dues par les entreprises ou leurs assurances mais a missionné un maître d'œuvre, spécialisé en revêtement de sol d'équipements sportifs. Les travaux de démolition des courts et leur reconstruction s'élevant à près de 100.000 € seront entrepris en juin 2006 et devraient être achevés fin août 2006 de façon à gêner le moins possible l'activité du club.

CK



3



ASNIERES SUR OISE
BAILLON • ROYAUMONT

SIIECAO

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2006

L'unité de traitement est maintenant en service depuis le 15 novembre 2005.

La convention signée le 7 octobre 1998 prévoyait, pour boucler l'interconnexion des réseaux d'eau potable du syndicat avec ceux de l'Est du département, la construction de trois nouveaux forages et des travaux de suppression de la station de Surveilliers. C'est dans cette perspective que les membres du Comité Syndical ont délibéré pour une étude intégrant l'intervention d'un hydrogéologue (25.000 €) et l'assistance d'un maître d'œuvre de pilotage (4.000 €). Le contrat d'affermage pour la distribution de l'eau potable vient à expiration le 18 octobre 2007. Pour décider du choix du mode futur d'exploitation et assister le syndicat dans la renégociation d'un éventuel contrat d'affermage, le syndicat a décidé de s'adjoindre un assistant à maître d'ouvrage (8.000 €). CK



Créé par décret ministériel en décembre 2004, le PNR devrait en 2006 atteindre son rythme courant d'exploitation.

L'effectif en personnel composant ce PNR sera porté à 17 personnes constitué essentiellement de chargés de mission. Le budget s'articule autour d'un budget général constitué des sections de fonctionnement et d'investissement et d'un budget opérationnel. Le financement des dépenses est assuré par la contribution de l'Etat, des Conseils Régionaux de l'Oise et d'Ile de France, des Conseils Généraux de l'Oise et du Val d'Oise et des 59 communes adhérentes au Syndicat Mixte du PNR. L'année 2006 verra également la dissolution de l'association de préfiguration du Parc, l'achat du Château de la Borne Blanche situé sur la commune de Orry la Ville qui recevra le siège du Syndicat dans le courant de l'été 2006. La participation actualisée des communes fixée dans la charte s'établit pour l'année 2006 à 2,21 € par habitant (5.520 € pour Asnières sur Oise). N'hésitez pas à prendre contact avec la commission communale de l'environnement (01 30 35 41 41) pour connaître dans le détail les actions menées par le PNR. CK

LES BERGES DE L'OISE

Conformément à l'engagement du syndicat des berges de l'Oise (SDBO), les travaux d'entretien de la ripisylve ont débuté le 23 février dernier sur les berges de notre commune.

Pendant 8 jours, la Société Aquasyva a coupé, élagué certains arbres en laissant quelques uns dans l'eau afin de ménager des caches à poissons. Cette société a obtenu du Conseil Départemental d'Hygiène du 21/02/06, l'autorisation de brûlage sur place, des branchages et des ronciers ; cette mesure, exceptionnelle, permettra d'éviter de trop nombreux aller-retour sur les berges pour ne pas les endommager. Les arbres coupés seront évacués par barge.

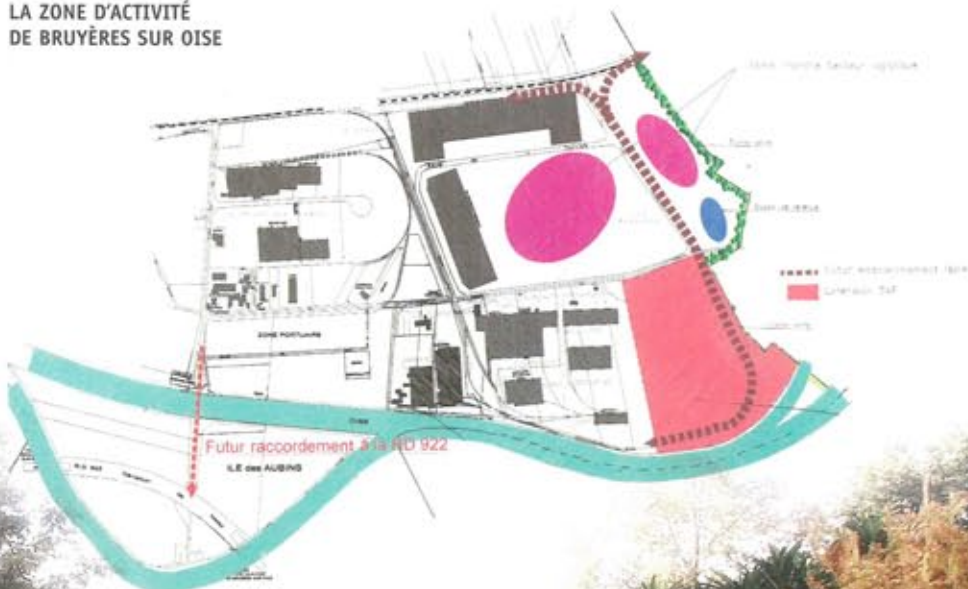
Afin de réaliser ces travaux, le SDBO a :

- passé convention avec tous les propriétaires terriens des bords de l'Oise,
- imposé la bande enherbée de 5 mètres le long du cours d'eau, conformément à la réglementation de la PAC (Politique Agricole Commune),
- créé un chemin d'accès sur la propriété privée, pour le passage des engins de travaux. Ce chemin ne sera pas accessible aux voitures mais permettra une circulation douce, aux promeneurs et aux pêcheurs.

MP



LA ZONE D'ACTIVITÉ DE BRUYÈRES SUR OISE



SIABY

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Ysieux s'est réuni en Comité Syndical le 8 décembre dernier.

Madame Bianchi a été élue Vice-Présidente du Siaby à l'unanimité, remplaçant Monsieur Jean décédé cet été. L'Assemblée reconnaissant par ce vote, la compétence de l'élue d'Asnières sur Oise. Pour remplacer Madame Bianchi qui siégeait au bureau syndical, Monsieur Defrance de Lassy a été élu avec 10 voix ; Monsieur Specq de Marly la ville ayant obtenu 8 voix. Félicitations.

MP

**ENVIRONNEMENT • SÉCURITÉ
ZONE D'ACTIVITÉ DE BRUYÈRES SUR OISE**

Il n'aura échappé à personne et surtout pas aux habitants des hauts d'Asnières sur Oise que la zone d'activité et de logistique de Bruyères avait repris son développement et nous ne pouvons qu'en être satisfaits car il générera une richesse économique pour notre région et la création d'emplois pour la commune de Bruyères et les communes voisines, du moins nous l'espérons.

Mais ce développement, inscrit dans le plan départemental et attendu, pourrait aussi transformer la vie des habitants des communes situées au bord de la RD 922 car il serait à nouveau envisagé la construction d'un nouvel ouvrage permettant le raccordement à la RD 922 à hauteur des communes de Noisy et d'Asnières sur Oise. Sa construction et son gabarit pourraient entraîner une augmentation significative du trafic routier et notamment des poids lourds augmentant pour notre village les nuisances sonores et chimiques, l'insécurité routière, la dangerosité des accès à Asnières sur Oise.

Informé de l'évolution de ce dossier, nous avons demandé au Conseil Général d'être destinataire des études de développement de la zone d'activité de Bruyères sur Oise pour établir et envisager les mesures et actions de protection et de défense de notre environnement. CK

NATURA 2000

Natura 2000 est une démarche européenne datant de 1992, tous les états membres ont du désigner des zones spécifiques utiles à la conservation des espèces en conciliant les exigences écologiques des habitats naturels avec les activités économiques et sociales des territoires concernés.

Natura 2000 n'en fait pas des sanctuaires écologiques :

- la chasse, la pêche et les activités cynégétiques sont autorisées (Art L 414-1 du code de l'environnement)
- les autres activités, industrielles, route, urbanisme ne sont pas remise en cause par l'inscription d'un territoire au réseau Natura 2000, mais sont soumises à l'approbation de la DIREN.

A la demande de ce service, approuvé par la préfecture, un site Natura 2000 a été désigné sur Asnières sur Oise. Le Conseil Municipal a, à l'unanimité, délibéré en faveur de ce projet interdépartemental avec le département de l'Oise, appelé : *Forêts picardes – directives oiseaux.*

Sur 13.518 hectares dont 1.277 dans notre commune, seront protégées les espèces rares et menacées à l'échelle européenne : le Pic mar, le Pic noir, l'Engoulevent d'Europe, la Bondrée apivore, les Blongios nains, les busards Saint Martin, etc.

Pour les sites concernés par Natura 2000, il est mis en place des mesures contractuelles :

- *les Contrats d'Agriculture Durable : CAD*
Ce contrat prévu dans le DOCOB pour les surfaces agricoles pourra constituer une incitation financière basée sur le volontariat des agriculteurs exploitants pour mener des actions favorables aux espèces et habitats concernés.

Une bonification de 20% du financement CAD est prévu lors de la signature d'un contrat agro-environnemental.

- *les contrats Natura 2000 hors CAD*

Ces contrats seront signés avec les propriétaires terriens non agriculteurs mais possédant des zones susceptibles d'abriter ces espèces menacées en maintenant la biodiversité nécessaire à leur pérennité.

Une exonération fiscale

La loi sur le développement des territoires ruraux du 23/02/2005 indique que les titulaires de contrats ou d'une Charte Natura 2000 peuvent être exonérés de la taxe foncière sur le non bâti pendant la durée du contrat (l'Etat reversant le montant de l'impôt à la commune). Pour les parcelles forestières situées dans un site Natura 2000 présentent par contrat des garanties de gestion durable, la DDAF accordera des aides financières. La carte du projet Natura 2000 est consultable en Mairie. La Diren s'est engagée à contacter les propriétaires concernés. A l'issue de ces consultations, le Préfet fera la synthèse des avis pour transmettre le dossier au Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.

MP

INADMISSIBLE !!!

Asnières sur Oise devient une décharge publique de déchets verts, de lisses en béton, de résidus de travaux en tous genres ! Cela suffit : notre policier municipal a déposé plainte auprès de la gendarmerie de Viarmes afin que celle-ci enquête sérieusement sur ces incivilités.

Photo 1 : 15 m³ de coupe de thuyas déposés au petit matin, route de Boran jusqu'à l'Oise. Plusieurs rotations de véhicules avec remorque, repérées par les pêcheurs.

Photo 2 : 1,5 tonne de lisses en béton avec le grillage, au même endroit.

Qui, dans les environs, a refait sa clôture ? C'est ce que nous dirons bientôt les gendarmes... MP



SICTEUB

Ce syndicat collecte et traite les eaux usées des communes du bassin de l'Ysieux mais également quelques communes de la vallée de la Thève qui sont raccordées au collecteur principal au moyen de postes de refoulement, la configuration du terrain ne permettant pas leur raccordement en gravitaire.

Le fonctionnement de ce système, du fait du séjour prolongé des eaux usées dans les conduits, génère des nuisances. Il provoque des dégagements d'hydrogène sulfuré qui dégrade les réseaux et présente un risque pour le personnel d'exploitation. Il y a quelques années une étude de mise en gravitaire par doublement du collecteur en service a été

envisagée mais n'a pas abouti, l'impact sur l'environnement ayant été jugé insatisfaisant. Actuellement la situation étant préoccupante, le SICTEUB étudie, en concertation avec le département de l'Oise, plusieurs solutions, dont la plus fiable, la plus appropriée aux besoins actuels et prévisibles sera retenue. Dans l'attente, la station d'épuration, qui date de 1978, présente des signes de faiblesse qui nécessitent des investissements lourds et indispensables de renouvellement ou réhabilitation d'éléments importants pour assurer l'exploitation de la station en 2006. Ces dépenses ont été intégrées dans le budget 2006. Malgré cela, la redevance d'assainissement ne sera pas majorée.

GB

L'EAU DANS NOTRE COMMUNE

Origine de l'eau

L'eau que vous buvez provient des champs captants d'Asnières sur Oise. Extraite des nappes souterraines grâce à 4 forages, l'eau est traitée afin d'être rendue potable, contrôlée (plus de 50 paramètres) puis distribuée dans la commune.

Pour une qualité optimale

Afin de pouvoir disposer en permanence d'une eau d'excellente qualité, il a été décidé de construire une nouvelle unité de production d'eau potable sur le site d'Asnières sur Oise. Mise en service début décembre 2005, elle alimente la commune en eau.

3) Le goût de l'eau

Il y a encore peu de temps, l'eau était chlorée pour être désinfectée (1 goutte pour 1 m³ d'eau). C'est pour cela que l'eau que vous buviez pouvait avoir un petit goût, en particulier depuis l'application du plan Vigipirate qui impose de doubler les quantités de chlore. Le procédé vient d'être modifié. Le chlore est remplacé par du bioxyde de chlore. Plus efficace, il n'engendre pas de goût. Ce mode de désinfection répond aux normes de santé publique.

Une information
SIECCAO (Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs Captants d'Asnières sur Oise) et Lyonnaise des Eaux / Suez.





CLASSE DE NEIGE

AU COLLET D'ALLEVARD

C'est le dimanche 8 janvier à 7 heures que tout a débuté. Nous avons pris le car et sommes partis pour le Collet d'Allevard. Arrivés à destination, l'émerveillement commença. Tout le monde était très heureux d'être en vacances avec ses copains, mais en plus à la montagne.

Nous fîmes la connaissance de nos deux animateurs (Monia et Sidney). La première après-midi passa vite car il

fallut ranger nos valises et organiser nos chambres.

Le lendemain matin, nous avons essayé notre équipement de ski puis nous avons visité la station et avons joué un peu à la luge. Ensuite nous nous sommes préparés pour notre première leçon de ski (2 heures !). Les débutants ont glissé sur des pistes vertes tandis que les « confirmés » sont partis aux Plagnes à 2100 mètres d'altitude (le plus haut point du Collet d'Allevard). A la fin du jour, personne ne voulait arrêter de skier ! Le mardi 8 au matin, nous avons fait des jeux de neige et vers dix heures, nous avons goûté. Après le déjeuner nous avons eu un temps calme puis après, direction le ski, de 13 à 15 heures ! À notre retour, nous avons goûté et ensuite nous avons pris nos douches. Pendant la veillée nous devions inventer une histoire.

Le lendemain matin nous avons eu un cour de ski de 8h45 à 10h45. L'après-midi nous avons fait des batailles de boules de neige. En classe nous avons eu une leçon sur la faune et la flore pour le diaporama qui était la veillée. Jeudi 12 Janvier nous avons visité le musée « Jadis Allevard » où nous avons appris plein de choses sur Allevard les bains. À peine revenus, nous nous sommes préparés pour aller skier de 13 à 15 heures. En veillée nous avons joué à l'ermite de la montagne.

La matinée du vendredi 13 est vite passée car nous avons fait un grand jeu où nous devions demander des choses à des personnes pour



pouvoir gagner : les deux équipes furent ex-æquo ! Ce jour là, nous nous sommes bien amusés. De 13 à 15 heures nous avons eu le dernier cour de ski avant le passage des étoiles ! Le soir après les douches et la classe, nous avons appris des danses celtiques avec Monia et Sidney. Le samedi 14 nous n'avons pas eu le temps de nous ennuyer : le matin de 8h45 à 10h45 la pression était là : c'était le passage des étoiles ! En rentrant nous avons rendu le matériel de ski. Après le temps calme, nous avons rangé nos valises, nettoyé nos chambres. Ensuite nous avons été regarder « Le voyage de Chihiro » pendant que des petits groupes allaient acheter des souvenirs. Quand le dessin animé fut terminé, nous allâmes à la remise des diplômes par nos moniteurs de ski. Le soir, ce fut la Boum tant attendue... par certains !... Le dimanche nous devions déjà quitter nos animateurs (malheureusement). Le car partit, après un dernier au revoir au Collet d'Allevard. Le voyage se passa très bien et sans problème. Quand le car s'arrêta devant la place de l'église, nous avons compris que nous étions à Asnières sur Oise ...

La classe CM2 Blanche de Castille

CANTINE SCOLAIRE

La restauration scolaire est importante pour la municipalité et le maire en raison de sa responsabilité en matière de santé publique et de sécurité alimentaire : dans un contexte de crises alimentaires (vache folle, OGM, listériose, grippe aviaire...), et de demandes croissantes d'informations de la part des enseignants et des parents d'élèves.

La commune est confrontée à plusieurs défis notamment en matière de restauration scolaire :

- faire du lieu de restauration un lieu de vie, d'éducation au goût et de socialisation,
- gérer les effets de panique provoqués par l'information sur les risques,
- assurer les contrôles : respect des bonnes pratiques des repas (hygiène des équipements et des manipulations), transport et stockage, chaîne du froid, traçabilité,
- respecter la réglementation européenne,
- prendre en compte les aspects économiques et assurer la meilleure maîtrise des coûts.



Malgré tout, nous entendons lors des Conseils d'école des remarques négatives sur le personnel, le contenu des repas, les locaux. Nous tenons à rappeler que pour le service des repas nous utilisons les services d'une société de restauration collective : la Sagère qui depuis de nombreuses années concilie prix, variété, qualité, traçabilité, sûreté alimentaire et tradition française du repas. Concernant le personnel, la commune emploie en matière d'encadrement 5 personnes pendant et après le temps de repas sans compter le personnel enseignant. Tout ce personnel est qualifié. Le contenu des repas est élaboré par le personnel de cantine pour les maternelles et par les enseignants pour les primaires. Nous pouvons assurer aux familles que nous mettons tout en œuvre pour offrir un service de qualité.

PM

DEVENEZ ASSISTANTES MATERNELLES

La demande en mode d'accueil de la petite enfance est importante dans notre commune et les réponses sont insuffisantes.

En devenant assistante maternelle, vous découvrez un vrai métier humainement riche et chaleureux. Un contrat de travail établi par l'employeur définit les modalités de votre embauche et de votre rémunération. Vous conciliez vie familiale et vie professionnelle en travaillant à votre domicile. Vous bénéficiez de l'accompagnement des professionnels de service départemental de la PMI. Vous bénéficiez d'une formation obligatoire, financée par le Conseil Général et vous exercez un métier épanouissant pour vous comme pour les enfants que vous accueillez.

Pour tous renseignements : 0 820 33 44 55 (0.118 € /mn). PM

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

L'inscription des enfants nés en 2003 pour la rentrée scolaire 2006-2007 s'effectuera IMPÉRATIVEMENT en mairie du : 1^{er} AVRIL au 30 AVRIL 2006.

Vous devez vous munir du :

- livret de famille,
- carnet de vaccinations de l'enfant,
- justificatif de domicile.

RAPPEL DES SAMEDIS VAQUÉS

LE 8 AVRIL 2006 • LE 6 MAI 2006
LE 20 MAI 2006 • LE 3 JUIN 2006

CONCERT GOSPEL

Dimanche 15 janvier, avait lieu un concert de chant Gospel à la Maison du Village.



Sister Nat' alliait subtilement son talent de comédienne à la musique Gospel, le résultat fut peu commun : un show théâtral sur l'histoire des chants gospels, une voix unique et une musicalité étonnamment marquée par la musique noire américaine. PM

2^e RENCONTRE CHORALES

La 2^e rencontre chorales d'Asnières-sur-Oise organisée par l'association DOUBLE JEUX a eu lieu le 28 janvier 2006 à la Maison du Village.



La recette a été reversée au profit des « restos du cœur ». Nous remercions les chorales « La Cantarelle » et « Amalgam' » pour leur participation à la réussite de cette soirée. PM

TRANCHES DE VIE DU GROUPE VOCAL DOUBLE JEUX

Le groupe vocal DOUBLE JEUX s'est produit à guichet fermé au théâtre de Luzarches, samedi 11 mars 2006.

Son spectacle « Tranches de vie » qui associe des chants accompagnés de chorégraphies et des mises en scène théâtrales a été très apprécié de l'ensemble des spectateurs. L'association avait invité ce jour des personnalités des communes avoisinantes pour promouvoir le spectacle. À l'issue de la représentation des contacts ont été pris et de nouvelles dates sont déjà prévues pour les mois à venir. Nous vous attendons nombreux. PM



LÉGENDE D'IKEMA L'ÉMERVEILLEMENT DU PUBLIC

Le samedi 28 janvier 2006, la première de LEGENDE D'IKEMA avait lieu au Théâtre Silvia Monfort de Saint-Brice-sous-Forêt, et c'est devant plus de 300 spectateurs que la magie du spectacle multimédia franco-japonais opérait.

La remarquable prestation de la comédienne Sandrine Kazimirowicz, le superbe duo de Mieko Miyazaki au koto et Bernard Arcadio au piano, tous trois nous ont offert un spectacle poétique et innovant, mis en scène par Gilbert Glogowski. À l'issue du spectacle, le public ému était unanime : chacun éprouvait la sensation d'avoir traversé un monde encore inexploré. Émotion largement partagée par



Francis Lai, qui était venu écouter son ami d'enfance Bernard Arcadio. Quant à François Scellier, Président du Conseil Général du Val d'Oise présent à la soirée, il ajoutait : « Ce conte est une apaisante lueur d'espoir à l'ambiance musicale merveilleuse... ». Rappelons que Légende d'Ikema est née à Asnières sur Oise et que la conférence de presse de lancement s'est déroulée sur notre commune. La production tient à remercier les élus pour leur enthousiasme et leur soutien, ainsi que l'Association des Cheveux Blancs pour leur coopération. Les musiciens du spectacle viendront à la Maison du Village offrir un concert pour nos enfants et nos anciens. En attendant les prochaines représentations de LEGENDE D'IKEMA, vous pouvez découvrir le reportage photo de la première sur www.ikema.net. ET

Ci-dessous : Bernard Arcadio, Francis Lai, Sandrine Kazimirowicz, Claude Krieger et Mieko Miyazaki.



APPEL À CANDIDATURE

Pour le centre de loisirs d'Asnières sur Oise qui se déroulera au mois de juillet, titulaires du BAFa, vous pouvez dès maintenant envoyer votre candidature accompagnée d'un CV à Monsieur le Maire. Les entretiens de sélection se dérouleront fin mai.

AGENDA

ASNIÈRES SUR OISE
BAILLON • ROYAUMONT

JEUDI 6 AVRIL 2006

Délires de livres

Maison du Village (réservé aux écoliers)

MERCREDI 19 AVRIL 2006

Goûter de Pâques de nos anciens

Maison du Village (Inscriptions en mairie)

SAMEDI 22 AVRIL 2006

Eric Astoul : Récital de piano



20h30 à l'église Saint Rémi - 10 €

(MOZART, Fantaisie en Ut - CHOPIN, Troisième Ballade, Quatrième Scherzo - LISZT, Treizième Rhapsodie Hongroise - LISZT/SCHUBERT, Die Junge Nonne, Gretchen am Spinnrade, Erklämng - LISZT, Deuxième Ballade - DE FALLA, Danse Rituelle du Feu)

SAMEDI 13 MAI 2006

Soirée Cabaret

20h30 à la Maison du Village

(entrée payante)

DU 13 AU 20 MAI 2006

Exposition « bois »

Salle du Conseil Municipal

JEUDI 25 MAI 2006

Brocante de l'ascension à Asnières

Association des Fêtes et Loisirs

SAMEDI 3 JUIN 2006

Tranches de vie

par le groupe vocal Double Jeux

Maison du village

Adultes 7 € - Enfants 4 €

VEN 9, SAM 10 ET DIM 11 JUIN 2006

Gala de danse

Salle Saint-Louis de Viarmes

SAMEDI 10 JUIN 2006

Spectacle de fin d'année

de l'école Blanche de Castille

10h à l'Abbaye de Royaumont

PRÉVENTION BUCCODENTAIRE

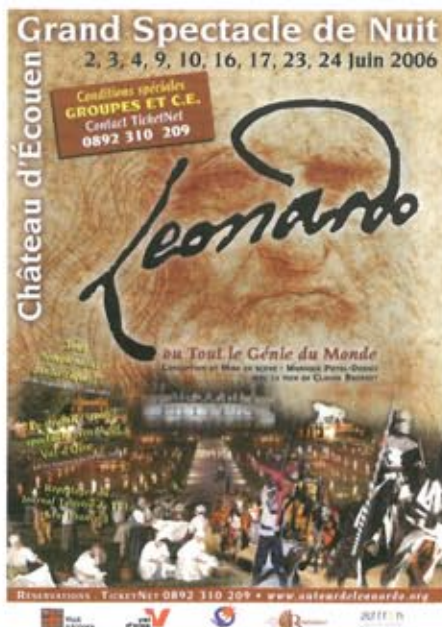
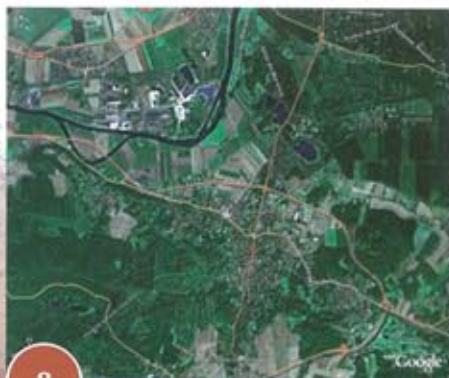
Selon le bilan de l'exercice 2004/2005, 43% des élèves nécessitaient des soins avec un nombre moyen d'un peu plus d'une carie par enfant.

Tous les enfants des classes primaires CE1 et CM1 de notre commune vont bénéficier cette année d'un dépistage gratuit de la carie dentaire organisé par la Caisse d'Assurance Maladie du Val d'Oise. **Objectif : faire reculer la carie dentaire, une affection dont sont victimes deux enfants sur trois avant l'âge de 6 ans.** À partir du mois de mai 2006, une des unités mobiles visitera nos écoles. Le dépistage est pratiqué par des chirurgiens dentistes bénévoles, assistés par des agents de prévention de la CPAM qui prodiguent aux enfants des conseils en matière d'hygiène bucco-dentaire. A l'issue de la séance, chaque élève repart chez lui avec un courrier destiné aux parents les informant de son état dentaire. Si des soins s'avèrent nécessaires, ils seront remboursés à 100%. Par ailleurs, afin de sensibiliser davantage d'enfants, la Caisse d'Assurance Maladie propose de former des personnes relais dans notre commune pour qu'elle puisse animer de façon pérenne des séances d'éducation pour la santé auprès des enfants scolarisés dans les écoles maternelles ou primaire. N'hésitez pas à prendre contact auprès de la mairie. PM

ASNIÈRES SUR OISE VUE DE L'ESPACE

Plus rien n'arrête Google ! Il affiche une vue de la Terre en 3D à partir d'images satellite.

Google Earth vous émerveille immédiatement par la simplicité avec laquelle on tourne autour du globe avec la souris, la molette servant à zoomer. On se laisse tellement bercer par cette impression de jouer avec la Terre comme un vulgaire ballon qu'on en oublierait que ce soft est plus qu'un simple gadget, c'est une véritable invitation à voler au dessus de la terre, et à explorer le monde. Lorsque l'utilisateur zoome sur la planète, cela reste bluffant. Vous pouvez télécharger ce logiciel gratuitement (pour l'instant) sur le site <http://earth.google.com>. PM



TRANSPORTS

Au petit matin du jeudi 23 février dernier, les passagers du bus de la CIF ont manqué leur train à la gare de Viarmes à cause du camion de ramassage des ordures ménagères faisant sa collecte dans la Grande Rue à Asnières. Nous avons donc demandé à TRIOR de modifier ses horaires de ramassage pour que le bus puisse circuler, librement, à cette heure matinale. Ceci, nous fût accordé, nous les en remercions. MP

LIGNE

02

BEAUMONT S/O - VILLIERS LE BEL

Nouvel arrêt

L'arrêt "Saint Laurent"
à ASNIERES SUR OISE,
situé entre « Les Bourdinières » et
« Grand rue » sera desservi
à compter du 23 Janvier 2006

Demandez votre fiche horaires
au conducteur

Cariane
01.30.34.26.50

MISE EN PLACE DES ABRIS BUS DANS LA GRANDE RUE

Ce mois d'avril 2006 devrait voir l'installation d'abris bus dans la grande rue réclamés depuis plusieurs années par les écoliers, collégiens et lycéens auxquels nous présentons nos excuses. Ce retard est imputable aux travaux réalisés dans la Grande rue qui ont pris beaucoup de retard et sur lesquels il est inutile de revenir mais aussi à la recherche de fournisseurs offrant les meilleures conditions économiques pour la commune.

CK

AGENDA (SUITE)

ASNIERES SUR OISE
BAILLON • ROYAUMONT

SAMEDI 10 JUIN 2006
Kerfête à l'école de Baillon

MERCREDI 21 JUIN 2006
Fête de la musique

DU 22 AU 25 JUIN 2006
MOBILISATION DE SOLIDARITE
PUBLIQUE SPORT ET SANTE
CHALLENGE AQUATIQUE "MAYO MOUYÉ"
Piscine Intercommunale de
Beaumont-sur-Oise

Ouvert à tout public sachant nager au moins 25 mètres. Chaque participant doit nager le plus longtemps possible ; il n'est pas chronométré, mais ses mètres sont personnellement comptabilisés. C'est le cumul des mètres nagés qui déterminera le **Challenge Mayo Mouyé 2006**, record à battre en 2007. Prix par catégorie de nageurs : enfants, adultes, seniors • Prix des groupes : associations, clubs, institutions, entreprises, assimilés. Chaque participant recevra le diplôme **Mayo Mouyé**. Animations : musique d'ambiance, stand collation, tickets de grattage avec gros lots, information sociale et santé : prévention par le sport et l'activité.

USSEP (Unité Santé Social et Profession)
14 rue de la Garenne 95270 VIARMES
01 30 35 88 92
jacqueline.tourtois@club-internet.fr
www.ussep.org

SAMEDI 24 JUIN 2006
Kermesse de l'école Blanche de Castille
Parc de Touteville

SAMEDI 24 JUIN 2006
Feux de la Saint Jean
Parc de Touteville

DIMANCHE 25 JUIN 2006
Exposition de Mécaniques Anciennes
Parc de Touteville

SAMEDI 1^{er} JUILLET 2006
Spectacle de fin d'année des
maternelles
Maison du Village

MARDI 4 JUILLET 2006
Fin de l'année scolaire

Retrouvez toutes les manifestations du village sur le
site Internet : www.ville-asnieres-sur-oise.fr

ETAT CIVIL

NAISSANCES

23/12/2005 : TROUBOUL Madeleine Elise
11/01/2006 : MKACHER Ali
01/02/2006 : FESSAN Baptiste Philippe Eric
20/02/2006 : LEROY Nina
08/03/2006 : MULLER Mathieu Luc Arsène

DÉCÈS

03/02/2006 : DELFORGE Auguste Joseph à
Beaumont-sur-Oise • 95
17/03/2006 : COLIN épouse NORMAND Renée
Marguerite Adrienne à St Ouen l'Aumône • 95
19/03/2006 : NEVEU Gérard Paul Daniel à Créteil • 94

MARIAGE

04/02/2006 : SARLAT Cyrille & TEYSSEYRE Corinne
Brigitte Bernadette



ASNIERES SUR OISE
BAILLON • ROYAUMONT

INFOS GRIPPE AVIAIRE

Recommandations à destination des particuliers si découverte d'un oiseau mort >

- cadavre de cygne ou grand migrateur (oie ou canard sauvage ...):

alerter la Direction Départementale des Services Vétérinaires (01 34 20 15 30, de 9h à 17h) ou la Préfecture (01 34 20 99 99, le soir et week-end).

- autres cas :

- 1 à 4 cadavres maxi dans un rayon de 500 mètres : informer les services municipaux

- 5 cadavres ou plus : alerter la Direction Départementale des Services Vétérinaires.

Recommandations à destination des particuliers si découverte d'un oiseau vivant >

Ne pas y toucher.

alerter la Direction Départementale des Services Vétérinaires ou la Préfecture.

Conseils de l'agence Française de sécurité sanitaire et des aliments (AFSSA) >

L'AFSSA considère que le risque sanitaire représenté par les cygnes, canards ou pigeons qui seraient infectés, détenus dans les jardins publics ou parcs, vis-à-vis des élevages domestiques, et de nul à faible, et vis-à-vis des personnes, de nul à négligeable. Recommandations s'appliquant à tous les oiseaux :

- ne pas toucher les oiseaux morts ; appeler les services spécialisés (services municipaux, services vétérinaires),

- si contact avec un oiseau mort : ne pas porter les mains au visage ; se laver soigneusement les mains avec de l'eau savonneuse,

- ne pas avoir de contact proche avec les oiseaux, et ne pas les nourrir,

- être particulièrement vigilant avec les enfants en bas âge : ne pas les laisser jouer avec les oiseaux, leur laver les mains en cas de jeux extérieurs dans des lieux fréquentés par les oiseaux.

Mesures de protection des élevages de volailles >

Interdiction d'utilisation d'eaux de surface pour le nettoyage des bâtiments et des matériels d'élevage ainsi que pour l'abreuvement des oiseaux (sauf si l'eau a été préalablement traitée). Il convient d'empêcher que les oiseaux sauvages puissent accéder aux distributeurs d'aliments et d'eau de boisson des oiseaux maintenus dans les bâtiments fermés. Les oiseaux doivent être maintenus dans des bâtiments fermés. Lorsque ce maintien n'est pas praticable, il convient de faire procéder à une visite sanitaire avant le 1^{er} Avril 2006.

N° de téléphone pour infos grippe aviaire :

0 825 302 302

www.grippeaviaire.gouv.fr

PUPILLE DE LA NATION DU VAL D'OISE • ORPHELINS DE GUERRE

L'A.N.P.N.O.G.D. recherche les Pupilles de la Nation, car deux décrets parus en 2000, 2004 et 2005 peuvent leur permettre d'envisager d'obtenir une indemnisation.

CONTACTEZ : Claudine AVELINE

(01 34 50 89 04 - La Frette sur Seine)

Christiane LAIN (01 34 10 08 40 - Sannois)

VOTRE RETRAITE, C'EST DEMAIN, LA PREPARER, C'EST AUJOURD'HUI

En 2006, la CNAV Ile-de-France envoie à ses assurés nés en 1949 et en 1950, un relevé de carrière. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de faciliter le futur passage à la retraite.

Tous les salariés nés en 1949 et en 1950 vont recevoir cette année leur relevé de carrière du régime général de la Sécurité sociale. Ce document qui présente les salaires déclarés par les employeurs et les périodes d'inactivité (chômage, maladie, invalidité, etc.) est la pièce essentielle pour le calcul de la retraite. Il est accompagné d'un questionnaire sur les périodes incomplètes.

La CNAV incite fortement les assurés à y répondre, même s'ils sont d'accord avec leur relevé. En effet, la réponse à ce questionnaire permet :

- la régularisation éventuelle du relevé de carrière,
- l'envoi à l'assuré d'une évaluation précise de sa retraite.

Un dossier bien préparé dès 56-57 ans garantit un passage à la retraite simple et rapide.

www.retraite.cnaf.fr

**GENDARME,
POURQUOI PAS VOUS ?**
0 820 220 221
www.gendarmerie.defense.gouv.fr

CENTRE D'INFORMATION ET DE
RECRUTEMENT DE LA GENDARMERIE
121, Bd Diderot • 75012 Paris • Métro Nation
01 53 17 32 10 • cirg@wanadoo.fr

DECLARATION DES REVENUS 2005

ATTENTION cette année, votre déclaration vous parviendra au début du mois de mai et non pas en mars comme les années précédentes.

DATE LIMITE DE DEPOT : 31 MAI 2006.

Il est donc inutile de vous inquiéter, de vous rendre ou de téléphoner à votre service des impôts en février et mars. Vous recevrez en mai votre déclaration de revenus **pré-remplie**.

En effet, certains revenus, connus de l'administration, seront déjà imprimés sur cette déclaration à savoir :

- les traitements et salaires;
- les pensions et retraites;
- les allocations de chômage et pré-retraite;
- les indemnités journalières de maladie.

Les bulletins adressés par vos employeurs ou vos organismes de retraite vous parviendront en revanche, à la date habituelle. Si vous disposez de l'Internet, vous pouvez d'ores et déjà vous connecter sur le site www.impots.gouv.fr afin d'obtenir votre certificat électronique qui vous permettra, de télédéclarer vos revenus dès le mois de mai. A noter que cette année, la réduction d'impôt de 20 euros pour toute télédéclaration est reconduite.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE



MAIRIE D'ASNIERES-SUR-OISE

20 RUE D'AVAIL EAU

95270 ASNIERES-SUR-OISE

accueil : 01 30 35 41 41

fax : 01 30 35 45 41

Lundi : 8 h 30 - 12 h

Mardi : 17 h - 19 h 30

Mercredi : 8 h 30 - 12 h

Vendredi : 8 h 30 - 12 h

Samedi : 8 h 30 - 12 h

PERMANENCE DE BAILLON

MAIRIE ANNEXE

PLACE JULES GAUTHIER

HAMEAU DE BAILLON

01 30 35 85 90

Mercredi : 14 h 30 - 16 h 45

**VOUS RENCONTREZ DES
DIFFICULTÉS OCCASIONNELLES,
COMPOSEZ LE 0800 833 344 (APPEL
GRATUIT). UN ÉLU SERA À VOTRE ÉCOUTE
ENTRE 9H00 ET 17H30 DU LUNDI AU
VENDREDI ET ENTRE 9H00 ET 12H00 LE
SAMEDI POUR APPORTER UNE SOLUTION
À VOTRE PROBLÈME.**

COLLECTES VERRES ET ENCOMBRANTS

Collecte des verres :

Vendredis 7 et 21 avril 2006

Vendredis 5 et 19 mai 2006

Vendredis 2 et 16 juin 2006

Collecte des encombrants :

Vendredi 7 avril 2006

Vendredi 5 mai 2006

Vendredi 2 juin 2006

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

(ÉTÉ : du 1/3 au 31/10)

VIARMES

Tous les jours sauf mardi et jours

fériés : 9h30 à 12h - 14h à 18h

Samedi : 9h30 à 18h

Dimanche : 10h à 16h.

CHAMPAGNE-SUR-OISE

Tous les jours sauf jeudi et jours

fériés : 9h à 12h - 14h à 18h

Samedi : 9h à 18h

Dimanche : 10h à 16h.

GALETTE
DES ROIS
AU SYNDICAT D'INITIATIVE

Pour renouer avec les traditions le S.I. a invité ses adhérents à célébrer l'Épiphanie.

Quel plaisir de voir ce petit local transformé pour un soir en « Cabaret » avec petites tables et bougies et douce musique d'ambiance. Merci à tous d'être venus nombreux, merci à nos élus par leur présence très appréciée. Nous étions un peu serrés mais cela ne nous a pas empêchés de déguster la galette et les différents breuvages qui l'accompagnaient. La cerise sur la galette, nous a été offerte par la présence de Monsieur Pierre Brault à qui Jean a demandé de nous raconter une journée à l'usine Delacoste. Ce fut un vrai régal pour tous les présents d'entendre avec moult détails la vie des ouvriers réglée par le « gueulard ». Cette entreprise a employé jusqu'à 720 personnes avant que le plastique vienne détrôner le caoutchouc naturel. Et ce Monsieur Pierre ; c'est lui qui a donné naissance au début des années 60 au jouet pédagogique le plus vendu à ce jour, au monde... La petite Girafe « SOPHIE » (il en est l'inventeur !). Nous avons de nouveau pu entendre tout l'historique de sa fabrication. Aux heures de gloire, c'était plus de 1200 girafes qui étaient fabriquées par jour. Quel dommage que de tels moments n'aient pu être enregistrés.

Pour terminer cette sympathique soirée tous les présents ont été invités à parcourir la presse humoristique de 1912 par des revues d'époque, il y a eu pas mal de rigolades surtout par certaines publicités concernant la vente de produits miracles !

Il est 23 heures, il est temps d'aller dormir, une chose est sûre on recommencera l'année prochaine. Vive le roi ! Vive la Reine ! Ce n'ai pas le bon roi Saint Louis qui me contredira.

Jean ROUZOT, Président du S.I.A.R.B.

Syndicat d'Initiative d'Asnières sur Oise
17 r Pierre Brossolette
95270 ASNIERES SUR OISE
tél - fax : 01 34 68 09 90

<http://siarb.monsite.wanadoo.fr/index.jhtml>

COMMUNIQUÉS DE PRESSE
DE L'ASSOCIATION DE PÊCHE

Ce samedi 4 Mars, l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique L'Hameçon Valdoisien tenait son assemblée générale.

Ce rendez-vous annuel a eu lieu en présence de nombreux pêcheurs. Après la présentation des bilans financier et moral habituels, les membres du bureau ont répondu aux nombreuses questions posées par l'assistance. Cette réunion s'est terminée par un très convivial pot de l'amitié offert par Hervé Windels, Maire-Adjoint d'Asnières sur Oise qui souhaitait « fêter » ses palmes du bénévolat en raison des liens très étroits qu'il a toujours entretenus avec les membres du bureau de l'AAPPMA. En préambule de cet agréable et conviviale moment, le Président de l'Association, Michel Collin a fait un rappel des principales activités de l'année 2005 et a annoncé les modifications intervenues au sein du bureau. Pour se faire, il a annoncé les démissions de Michel Dubois, Garde-Pêche parti s'installer près de Rouen et René Leborgne, vice-Président qui a regagné sa Bretagne natale. Le Président a renouvelé l'hommage qu'il leur a rendu devant le conseil d'administration et l'assemblée générale pour les nombreuses années qu'ils ont consacré pour l'association et leur active participation à ses activités. Le Président a également annoncé l'élection au poste de 2^e vice-Président de Roger Lecomte et de Trésorier-adjoint d'André Letellier.



A noter les interventions de Mme Georges-Picot, Maire de Noisy-sur-Oise, de M. Claude Krieguer, Maire d'Asnières-sur-Oise et de M. Desse, Maire de Viarmes et Conseiller Général qui a remis la médaille du Conseil Général à Bernard Carrier, 1^{er} Vice-Président. Pour terminer, Hervé Windels a tenu à remettre à Alain Leillet, membre du Conseil d'administration de l'AAPPMA, la médaille de Bronze du bénévolat puis a évoqué celle que lui-même a reçue, il y a quelques semaines, des mains de son maire et ami, Claude Krieguer, Maire d'Asnières-sur-Oise et qu'il lui a été attribué sur la demande de Michel Collin. Hervé a tenu à rappeler les moments forts de son action associative qu'il a aujourd'hui abandonné pour se consacrer à son mandat d'élu.

Samedi 6 Mai 2006

LUZARCHES

Halle du Marché (Rue Bonnet)

Exposition Vente de Matériel de Pêche

organisée par

l'Hameçon Club SENSAS

de Viarmes,

Asnières sur Oise

et Luzarches

NOUVEAU...
COURS DE DESSIN !

Jean DATRY propose des cours de dessin pour les enfants et les adultes à la Maison du Village à Asnières sur Oise : aquarelles, acryliques, encre de chine, création et détente seront de la partie.

Les cours débuteront le mercredi 26 avril 2006.

Pour plus d'informations, contacter Jean DATRY au 06 71 97 64 81 ou 20 allée du Bois Bonnet à Baillon. Venez nombreux !



LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Les Amis de la Bibliothèque invitent les nouveaux Asniérois et les plus anciens, à les rejoindre dans leur local de la Maison du Village d'Asnières-sur-Oise.

Vous y découvrirez, entre autres, les Prix Littéraires 2005 ainsi que de nombreuses nouveautés, un coin détente pour les petits et des rayonnages BD susceptibles d'intéresser jeunes et adolescents. De plus, nous avons des livres de documentation, très pratiques pour les recherches scolaires.

Un très bon accueil vous sera réservé ! Venez nombreux !

Nos horaires de permanence :

- mercredi de 11 à 12 heures et de 15h à 17h
- le samedi de 10h30 à 12h

- fermeture durant les vacances scolaires

Nous tenons à remercier les particuliers, anonymes ou connus, de leurs dons de livres à notre bibliothèque.

Mme GRIMOUX

Figure Locale



ASNIÈRES SUR OISE
BAILLON • ROYAUMONT



LES NOUVEAUX BOULANGERS D'ASNIÈRES SUR OISE

Un couple de nouveaux boulangers Katia et Laurent PIGEON est arrivé dans notre commune. Nous leur souhaitons la bienvenue et formons les vœux de bonne intégration et de meilleure réussite dans leur nouvelle activité à Asnières sur Oise.

Nous remercions le couple de la charcuterie Madame et Monsieur Cazier qui a assuré le dépôt de pains et la transition de ce changement soudain qui n'a été découvert qu'au moment de la réception en mairie de la déclaration d'intention d'aliéner (intention de vendre).

Le maire inquiet par la méthode, et avant d'exercer son droit de préemption, a pris contact avec les boulangers partants pour en savoir un peu plus et d'être rassuré sur les intentions de l'acquéreur de poursuivre l'exploitation de la boulangerie. Les exploitants de la boulangerie travaillant seuls ne sont pas en mesure d'assurer la distribution du pain à Baillon. Pour y répondre, le Maire a pris contact avec l'exploitant de la pizzeria installé sur la place Jules Gauthier pour l'inviter à se rapprocher des nouveaux boulangers d'Asnières en vue d'assurer un dépôt de pains à Baillon. Nous espérons pour la continuité de ce service qu'un accord pourra être trouvé.

CK

CTVA

Remise des prix de la finale du tournoi open du CTVA en présence de Patricia FROISSARD, Présidente de la Ligue de tennis du Val d'Oise.



L'OPÉRATION "CRAPAUDUC" BAT SON PLEIN

Sortie pédagogique du 17 mars :



Sauvetage ce matin du 25 mars de 600 batraciens : les photos de nos amis les crapauds (sauvés des autos)...



CONSEIL MUNICIPAL :

SÉANCE DU 3 FÉVRIER 2006

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- approuve le bilan de la concertation avec la population et arrête le projet de Plan Local d'Urbanisme.
- émet un avis favorable au projet présenté de révision du P.E.B. de l'aérodrome de Paris-Charles de Gaulle. Approuvé le 9 juin 1989, il doit être révisé, du fait notamment qu'il avait été élaboré sur la base de 5 pistes, que les conditions d'exploitation de la plate-forme ont été modifiées avec les changements intervenus au niveau des pistes, et qu'il convient de revoir les zones de population exposées aux nuisances sonores générées par l'activité aérienne.

JL





PARTICIPATIONS • Responsable édition : Eric Therry • Articles : Ginette Bianchi - Michelle Poitevin - Solange Gobet - Juliette Lefort - Mme Galmot - Claude Krieguer - Philippe Marcot - Eric Therry - Hervé Windels - Jean Rouzot - SAB • Ont également collaboré : sous les membres de la commission information • Photos : Philippe Marcot - Gilbert Glogowski • Corrections : Commission information • Conception graphique : Euromovie (95) - Impression DDD Impressions (95).